



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

CARENCES DANS L'ORGANISATION D'UNE SOCIÉTÉ (ART. 731 B CO)

1. Débitrice: **SWISS DIAMOND INVEST SA**, anciennement :
route de Pré-Bois 29, 1216 Cointin, actuellement sans adresse
2. **Remarques:** Par jugement du jeudi 20 mai 2010, le Tribunal
de première instance de la République et canton de Genève a
ordonné la dissolution et la liquidation selon les dispositions
applicables à la faillite de SWISS DIAMOND INVEST SA, ayant
anciennement son siège route de Pré-Bois 29, 1216 Cointrin,
actuellement sans adresse.
L'a condamnée aux dépens, lesquels comprennent un émolu-
ment de Fr. 400.—.
A débouté tout opposant de toute autre conclusion.

Pouvoir judiciaire
Tribunal de 1ère instance
Chambre commerciale
1204 Genève

00495871

